

mission mixte internationale pourrait être mise en service pour exercer le contrôle sur les écoulements de pétrole sur les côtes orientale et occidentale. Le président a convenu que nous devrions discuter de cette question. D'autre part, le ministre des Transports vient tout juste de dire que des entretiens dans ce sens ont eu lieu la semaine dernière au niveau des hauts fonctionnaires. Nous espérons donc que cet événement va faire mieux comprendre aux États-Unis l'urgence du problème et le bien-fondé de nos craintes.

LES FUITES DE PÉTROLE—DEMANDE DE RENVOI AUX COMITÉS DES MOTIONS RELATIVES À LA PRÉVENTION

M. E. W. Groos (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Va-t-il considérer ce déversement de pétrole relativement peu important qui s'est produit à Cherry Point, comme un signe de la gravité du problème qui se pose au Canada et aux États-Unis et envoyer tous les avis de motions et les mesures d'initiative parlementaire relatifs à la prévention de ce genre d'accidents aux comités pertinents de la Chambre pour que ceux-ci puissent les étudier et y donner suite? Pendant que j'ai la parole, monsieur l'Orateur...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Une voix: Vous n'avez pas la parole.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Procédons avec ordre et laissons le ministre répondre à la question; le député pourra poser une question supplémentaire quand il aura de nouveau la parole.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Oui, monsieur l'Orateur, j'examine déjà l'opportunité de donner suite à cette proposition.

M. l'Orateur: Le député peut reprendre la parole.

M. Groos: Merci, monsieur l'Orateur. Puisque j'ai de nouveau la parole, je me permets de vous signaler que c'est aujourd'hui le 28^e anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie. Je veux rappeler ainsi aux députés qu'il y a encore bien des combats pacifiques à livrer sur le front de la pollution.

• (1420)

LES É.-U. ET LE RENVOI À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE DU PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Les États-Unis ont-ils déjà donné au gouvernement l'assurance qu'ils consentiront à saisir la Commission mixte internationale de toute la question de la route maritime allant de Cherry Point et empruntant le détroit de Juan de Fuca?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, pas à ma connaissance, bien que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devra me le confirmer. Mais je l'ai dit dans ma réponse il y a un instant, quand j'en ai parlé avec le président, celui-ci m'a bien dit que son gouvernement consentirait à l'étudier et à rechercher le meilleur moyen de résoudre le problème de fuites possibles de pétrole sur les côtes est et ouest. Je répète qu'il y a eu des réunions aux paliers supérieurs. Autant que je sache, le gouvernement des États-Unis ne nous a pas encore officiellement donné sa réponse définitive.

LA FUITE DE PÉTROLE À CHERRY POINT—LES INSTANCES AUPRÈS DES É.-U. QUANT AUX DÉGÂTS

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Hier, lorsque j'ai posé une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la fuite de pétrole à Cherry Point, il a dit qu'il examinerait cette question pour voir si oui ou non nous avons des doléances justifiées à présenter aux États-Unis. Étant donné que selon la politique du gouvernement canadien nous tiendrons les États-Unis responsables de tout dommage causé par des fuites de pétrole à des biens canadiens, le premier ministre pourrait-il nous dire si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a examiné cette question et s'il peut renseigner la Chambre sur les démarches auprès du gouvernement des États-Unis quant à la responsabilité dans des cas de ce genre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu de rapport sur cette affaire depuis que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en a parlé hier, mais il sera à la Chambre plus tard cette semaine et alors il se fera sûrement un plaisir de répondre à la question.

M. l'Orateur: La présidence va donner la parole au député d'Egmont pour une dernière question supplémentaire sur ce sujet pour ensuite passer à une autre question.

LA FUITE DE PÉTROLE À CHERRY POINT—DEMANDE D'ENQUÊTE PAR LE COMITÉ PRÉSENTEMENT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, comme le Parlement canadien s'est déjà prononcé à ce sujet et comme le comité des affaires extérieures et de la défense nationale est actuellement sur la côte ouest, le premier ministre ne pourrait-il pas songer à communiquer avec le président du comité et voir s'il ne pourrait pas trouver le temps d'aller étudier la question sur place de façon à pouvoir présenter un rapport à la Chambre et au gouvernement, en donnant les renseignements supplémentaires, s'il en est, ou encore en indiquant quelles mesures pourraient être prises?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crains fort que la Chambre ne trouve déplacé de ma part de donner des directives au président d'un comité parlementaire. Il conviendrait mieux qu'elle les lui donne elle-même si elle le veut.